

SOCIETE MARSEILLAISE DU TUNNEL PRADO CARENAGE

Comptes intermédiaires

Période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011

Sommaire

Bilan

- Actif.....	3
- Passif	4
Compte de résultat.....	5
Tableau des flux de trésorerie	6
Annexe	7

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

Bilan actif

(En euros)

	30 juin 2011	31 décembre 2010	30 juin 2010
Immobilisations incorporelles nettes (note 2)	275 991	316 230	299 677
Immobilisations corporelles :			
- Valeurs brutes (note 3)	191 491 802	190 539 583	189 885 625
- Amortissements (note 3)	(100 945 778)	(96 919 635)	(92 962 558)
- Montants nets	90 546 024	93 619 948	96 923 067
Immobilisations incorporelles & corporelles mises en concession	90 822 015	93 936 178	97 222 744
Stocks nets (note 4)	113 111	131 332	134 587
Créances clients et comptes rattachés nets	242 343	219 084	352 003
Autres créances nettes	390 980	391 596	274 528
Valeurs mobilières de placement (note 5)	6 456 552	-	-
Disponibilités (note 5)	2 360 823	13 096 948	6 546 755
Charges à étaler (note 6)	887 543	971 323	1 059 673
Charges constatées d'avance (note 7)	853 063	849 001	918 430
Total de l'actif circulant (note 14)	11 304 415	15 659 284	9 285 976
Total de l'actif	102 126 430	109 595 462	106 508 720

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

Bilan passif

(En euros)

	30 juin 2011	31 décembre 2010	30 juin 2010
Capital	17 804 375	17 804 375	17 804 375
Primes d'émission et de conversion	10 682 630	10 682 630	10 682 630
Réserve légale	1 780 438	1 780 438	1 780 438
Autres réserves	100 000	100 000	100 000
Report à nouveau	9 432 397	8 240 117	8 240 117
Résultat net	5 461 001	10 532 279	5 442 607
Capitaux propres (note 8)	45 260 841	49 139 839	44 050 167
Provisions pour charges (note 9)	1 403 595	1 380 120	1 068 862
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (note 10)	51 517 808	54 725 005	57 744 576
Avances reçues des clients	794 721	752 706	712 609
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	425 062	612 822	268 806
Dettes fiscales et sociales (note 11)	1 802 631	2 018 002	1 904 114
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	280 595	406 120	96 809
Autres dettes (note 12)	462 292	475 308	548 474
Produits constatés d'avance (note 13)	178 885	85 540	114 303
Total des dettes (note 14)	55 461 994	59 075 503	61 389 691
Total du passif	102 126 430	109 595 462	106 508 720

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

Compte de résultat

(En euros)

	30 juin 2011 (6 mois)	31 décembre 2010 (12 mois)	30 juin 2010 (6 mois)
Recettes de péages	17 018 009	34 247 025	17 039 657
Prestations annexes	<u>228 792</u>	<u>450 293</u>	<u>220 469</u>
Chiffre d'affaires (note 15)	17 246 801	34 697 318	17 260 126
Autres achats et charges externes	(1 412 068)	(3 059 412)	(1 430 273)
Impôts, taxes et versements assimilés	(370 552)	(725 378)	(359 929)
Salaires et traitements	(1 376 789)	(2 558 257)	(1 234 736)
Charges sociales	(621 716)	(1 259 769)	(597 514)
Dotations aux amortissements de caducité	(3 578 443)	(7 085 981)	(3 531 328)
Dotations aux amortissements techniques	(531 280)	(1 071 294)	(523 825)
Dotations aux provisions et reprises, nettes	(49 171)	(372 922)	(40 735)
Autres produits et charges, nets (note 16)	<u>(99 955)</u>	<u>(156 867)</u>	<u>(84 678)</u>
Charges d'exploitation	<u>(8 039 974)</u>	<u>(16 289 880)</u>	<u>(7 803 018)</u>
Résultat d'exploitation	<u>9 206 827</u>	<u>18 407 438</u>	<u>9 457 108</u>
Produits financiers	33 996	34 378	12 796
Intérêts et charges assimilées	<u>(764 833)</u>	<u>(1 814 991)</u>	<u>(918 842)</u>
Résultat financier (note 17)	<u>(730 837)</u>	<u>(1 780 613)</u>	<u>(906 046)</u>
Résultat courant avant impôt et participation	<u>8 475 990</u>	<u>16 626 825</u>	<u>8 551 062</u>
Résultat exceptionnel (note 18)	1 046	(13 526)	848
Impôt sur les bénéfices (note 19)	(2 863 531)	(5 728 929)	(2 924 010)
Participation des salariés	<u>(152 504)</u>	<u>(352 091)</u>	<u>(185 293)</u>
Résultat net	<u><u>5 461 001</u></u>	<u><u>10 532 279</u></u>	<u><u>5 442 607</u></u>

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

Tableau des flux de trésorerie

(En euros)

	30 juin 2011 (6 mois)	31 décembre 2010 (12 mois)	30 juin 2010 (6 mois)
Résultat net	5 461 001	10 532 279	5 442 607
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation			
- Variation des stocks	(7 477)	16 803	33 062
- Dotations aux amortissements et aux provisions	580 452	1 444 216	564 560
- Dotations aux amortissements de caducité	3 578 443	7 085 981	3 531 328
- Charges à étaler	83 780	177 630	89 281
- Plus ou moins-values de cession	(1 069)	7 191	(1 022)
Incidences de la variation des intérêts courus non versés	(4 697)	(16 483)	(16 912)
Incidences de la variation des créances et dettes d'exploitation	(309 914)	(985 323)	(1 464 829)
Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation	9 380 518	18 262 296	8 178 075
Encaissements sur cessions d'immobilisations	5 500	37 200	9 600
Paiements sur acquisitions d'immobilisations	(1 125 514)	(970 088)	(428 030)
Flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(1 120 014)	(932 888)	(418 430)
Remboursement des crédits bancaires	(3 202 500)	(6 040 000)	(3 020 000)
Dividendes	(9 340 000)	(8 756 250)	(8 756 250)
Flux de trésorerie affectés aux opérations de financement	(12 542 500)	(14 796 250)	(11 776 250)
Variation de trésorerie	(4 281 996)	2 533 158	(4 016 605)
Trésorerie à l'ouverture	13 091 976	10 558 818	10 558 818
Trésorerie à la clôture	8 809 980	13 091 976	6 542 213
La trésorerie à la clôture est constituée par les éléments suivants :			
Valeurs mobilières de placement	6 456 552	-	-
Disponibilités	2 360 823	13 096 948	6 546 755
Concours bancaires courants	(7 396)	(4 972)	(4 542)
Total	8 809 980	13 091 976	6 542 213

Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage

Annexe

Note préliminaire

La société a pour activité la concession de la construction et de l'exploitation du tunnel du Prado Carénage à Marseille. Le contrat de concession prendra fin en 2025, soit 32 ans après la mise en service du tunnel qui a eu lieu le 18 septembre 1993.

Aux termes d'un avenant au contrat de concession notifié le 26 août 2005, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a étendu la concession à la réalisation, au financement et à l'exploitation d'un ouvrage souterrain dénommé « tunnel Louis Rège » et à ses accès. Cet ouvrage, inauguré le 4 juin 2007, permet une liaison directe et gratuite entre le tunnel Prado Carénage et l'avenue du Prado.

Note 1. Principes, règles et méthodes comptables

Déclaration de conformité

Les comptes ont été établis en conformité avec le code de commerce et le règlement CRC 99-03.

La société n'ayant pas de filiale et de participation, elle n'établit pas de comptes consolidés. Dès lors, le règlement européen imposant aux sociétés cotées européennes d'établir leurs comptes consolidés conformément aux normes IFRS ne peut s'appliquer à la société.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement par des logiciels informatiques d'exploitation dont la valeur brute au bilan représente le coût d'acquisition. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée comprise entre 5 et 8 ans pour les logiciels d'exploitation commerciale et de 3 ans pour les autres logiciels.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de construction. S'agissant du tunnel, ce coût inclut l'ensemble des frais engagés pendant la phase de construction du tunnel, notamment les frais de conception, de construction et les frais financiers.

Les immobilisations rattachées à la concession se répartissent entre les biens non renouvelables et les biens renouvelables. Cette dernière catégorie regroupe les immobilisations qui devront être renouvelées au moins une fois avant la fin de la concession.

L'amortissement de caducité est pratiqué sur la totalité des immobilisations mises en concession, renouvelables et non renouvelables, et a pour but de ramener à une valeur nulle les immobilisations concédées puisqu'elles sont appelées à être remises gratuitement au concédant à la fin de la concession en 2025.

L'amortissement de caducité est déterminé de façon linéaire sur la durée résiduelle de la concession. Le montant de l'amortissement de caducité est présenté à l'actif du bilan en déduction de la valeur brute des immobilisations non renouvelables. Les dotations constituent des charges d'exploitation.

L'amortissement technique s'applique aux immobilisations renouvelables. Il est déterminé selon la méthode linéaire sur la base de la valeur d'entrée des biens correspondants et en fonction de leur durée de vie estimée, à savoir :

- Agencements et aménagements des installations générales : 8 à 15 ans
- Equipements intégrés aux installations : 5 ans
- Matériels techniques : 5 ans
- Matériels de transport : 5 ans

Provision pour obligation de maintien en bon état du domaine concédé

Certains éléments, tels que la chaussée des tunnels ainsi que celle des bretelles d'accès, entrant dans la composition des immobilisations non renouvelables mises en concession nécessitent des remises en état périodiques. La provision pour obligation de maintien en bon état du domaine concédé a pour objet de répartir par avance sur plusieurs exercices le coût des réparations lorsqu'elles sont individuellement de montants significatifs. Cette provision est révisée chaque année en fonction, notamment, des éléments techniques disponibles à la date de l'arrêté des comptes. Elle figure au passif du bilan dans la rubrique "provisions pour charges".

La provision est estimée à partir d'éléments historiques récents et selon le calendrier des travaux à venir déterminé par la Direction. Les dépenses afférentes aux différents travaux de remplacement et d'entretien sont actualisées par référence à l'évolution à long terme estimée de l'indice TP09 (taux annuel de 3% retenu au 30 juin 2011, au 31 décembre 2010 et au 30 juin 2010).

Les dépenses d'entretien et de réparations courantes ou celles présentant un caractère préventif ayant vocation à prévenir les dégradations, pannes ou accidents que pourrait subir un bien immobilisé, sont considérées comme des charges de la période.

Stocks

Les stocks sont composés essentiellement des badges de télépéage acquis de façon antérieure au 1^{er} janvier 2005 et des jetons de paiement. Ils figurent au bilan à leur coût d'acquisition déterminé selon leur coût moyen pondéré. Les badges de télépéage acquis à compter du 1^{er} janvier 2005 sont immobilisés et amortis sur une durée de 5 ans.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition. Si l'évaluation au bilan est inférieure au prix de marché à la clôture, la moins value latente est comptabilisée sous forme d'une dépréciation ; dans le cas contraire, la plus value latente n'est pas comptabilisée mais elle fait l'objet d'une réintégration fiscale.

Charges à étaler

Les coûts directement liés à la mise en place des emprunts souscrits en 2003, dans le cadre du refinancement de la dette à long terme, sont comptabilisés en tant que frais financiers accessoires aux nouveaux emprunts et sont étalés sur la durée des emprunts de manière actuarielle.

Engagements sociaux

(i) Indemnités de départ à la retraite

La société verse à son personnel des indemnités de départ à la retraite dont le calcul est fixé par un accord d'entreprise. L'indemnité n'est versée qu'à la condition que le salarié soit présent dans l'entreprise au moment du départ à la retraite. L'engagement correspondant fait l'objet d'une évaluation actuarielle comptabilisée au passif du bilan dans la rubrique "provisions pour charges", pour un montant net de la juste valeur des actifs liés à ce régime (versements effectués auprès d'un fonds d'assurance externe pour assurer la couverture de ces engagements).

(ii) Médailles du travail

Les médailles du travail sont attribuées aux salariés ayant successivement 20 ans, 30 ans, 35 ans et 40 ans d'ancienneté. La société prend en charge le paiement de la médaille et le versement d'une gratification sous condition que le salarié ait une ancienneté supérieure à 15 ans au sein de la société, à la date d'attribution de la médaille du travail. L'engagement correspondant fait l'objet d'une évaluation actuarielle comptabilisée au passif du bilan dans la rubrique "provisions pour charges".

(iii) Dispositif de Cessation d'Activité de certains Travailleurs Salariés (CATS)

La société a conclu, au cours de l'exercice 2010, une convention dite "convention CATS" qui permet aux salariés âgés de 55 ans ou plus, sous certaines conditions, de cesser leur activité de manière anticipée. La société verse aux bénéficiaires de cette convention, jusqu'à la date de départ à la retraite, une allocation mensuelle de cessation d'activité et assure le financement du maintien du régime de protection sociale.

Opérations de couverture des risques liés aux variations des taux d'intérêts

La société procède à des opérations de swaps d'intérêt visant à fixer le taux d'intérêt de son endettement à taux variable. Les sommes nettes versées ou reçues du fait des contrats de swap sont enregistrées en résultat financier simultanément aux intérêts variables faisant l'objet de la couverture.

Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices enregistrée dans les comptes intermédiaires est évaluée en appliquant le taux effectif d'impôt au résultat avant impôt et participation des salariés de la période. Ce taux effectif d'impôt correspond au rapport entre la charge d'impôt sur les bénéfices estimée pour l'exercice en cours et le résultat avant impôt et participation des salariés prévisionnel de l'exercice en cours. La société n'enregistre pas les impôts différés. Les passifs d'impôts différés seraient principalement issus des charges à étaler et de l'inclusion dans le coût du tunnel des intérêts d'emprunt supportés en phase de construction. Les actifs d'impôts différés auraient pour origine certaines provisions considérées temporairement comme non déductibles au plan fiscal.

Participation légale des salariés aux bénéfices de l'entreprise

La charge de participation des salariés enregistrée dans les comptes intermédiaires correspond à la moitié de la charge annuelle prévisionnelle de l'exercice en cours.

Engagements pris en matière de droit individuel à la formation (DIF)

Au regard du droit individuel à la formation, le volume d'heures de formation qui n'a pas donné lieu à une demande des salariés au 30 juin 2011 représente 6.574 heures (6.634 au 31 décembre 2010).

Note 2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels d'exploitation commerciale. Elles ont varié comme suit au cours du semestre :

	31 décembre 2010	Augmentations	Diminutions	30 juin 2011
Valeurs brutes	1 944 315	16 318	-	1 960 633
Amortissements	(1 628 085)	(56 557)	-	(1 684 642)
Montants nets	<u>316 230</u>	<u>(40 239)</u>	-	<u>275 991</u>

Note 3. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles a évolué comme suit au cours du semestre :

	31 décembre 2010	Acquisitions	Cessions	30 juin 2011
Immobilisations non renouvelables	176 732 814	-	-	176 732 814
Immobilisations renouvelables	13 219 350	207 261	(31 453)	13 395 158
Immobilisations en cours	<u>587 419</u>	<u>776 411</u>	-	<u>1 363 830</u>
Total	<u>190 539 583</u>	<u>983 672</u>	<u>(31 453)</u>	<u>191 491 802</u>

Le montant des dépenses inscrites dans la rubrique « immobilisations en cours » correspond principalement à des frais d'études engagés pour le projet visant à créer un nouvel accès, à des travaux de construction d'un bâtiment et aux coûts de développement de logiciels.

Les amortissements (amortissements de caducité et amortissements techniques) des immobilisations corporelles ont enregistré les variations suivantes au cours du semestre :

	31 décembre 2010	Dotations	Reprises	30 juin 2011
Amortissements de caducité	87 593 983	3 578 444	-	91 172 427
Amortissements techniques	<u>9 325 652</u>	<u>474 721</u>	<u>(27 022)</u>	<u>9 773 351</u>
Total	<u><u>96 919 635</u></u>	<u><u>4 053 165</u></u>	<u><u>(27 022)</u></u>	<u><u>100 945 778</u></u>

Note 4. Stocks

	30 juin 2011	31 décembre 2010	30 juin 2010
Valeurs brutes	256 129	248 652	232 394
Dépréciations	<u>(143 018)</u>	<u>(117 320)</u>	<u>(97 807)</u>
Valeurs nettes	<u><u>113 111</u></u>	<u><u>131 332</u></u>	<u><u>134 587</u></u>

Les dépréciations ont pour objet :

- l'étalement du coût des badges de télépéage, acquis de façon antérieure au 1^{er} janvier 2005, sur leur durée de vie estimée (5 ans) ;
- l'étalement du coût des jetons d'ici la date de fin prévisionnelle de leur commercialisation comme moyen de paiement (1^{er} janvier 2012).

Note 5. Disponibilités

Analyse par nature

	30 juin 2011	31 décembre 2010	30 juin 2010
Valeurs mobilières de placement	6 456 552	-	-
Comptes courants bancaires actifs	2 264 352	12 998 757	6 488 726
Caisses	<u>96 471</u>	<u>98 191</u>	<u>58 029</u>
Total	<u><u>8 817 375</u></u>	<u><u>13 096 948</u></u>	<u><u>6 546 755</u></u>

La société a l'obligation de maintenir en comptes courants un montant au moins égal à la moitié du montant total en intérêts et principal du service annuel de sa dette bancaire (cf. note 10). Le montant des plus values latentes sur les valeurs mobilières de placement s'élève à 3.137 euros au 30 juin 2011.

Note 6. Charges à étaler

Les charges à étaler sont exclusivement composées des coûts de mise en place des emprunts reçus au cours de l'exercice 2003.

Analyse de la variation des charges à étaler

	30 juin 2011	31 décembre 2010	30 juin 2010
Montant net à l'ouverture	971 323	1 148 953	1 148 953
Reprises en résultat	(83 780)	(177 630)	(89 280)
Montant net à la clôture	<u>887 543</u>	<u>971 323</u>	<u>1 059 673</u>

Échéances de comptabilisation en charges

	Charges à rapporter aux résultats futurs
2ème semestre 2011	79 415
2012	144 564
2013	129 326
2014	121 977
2015	112 776
2016	98 271
Au-delà	<u>201 214</u>
Total	<u>887 543</u>

Note 7. Charges constatées d'avance*Analyse par nature*

	30 juin 2011	31 décembre 2010	30 juin 2010
Commissions versées au garant de la dette bancaire (cf. note 10)	542 832	597 060	655 021
Primes sur contrat de swap	85 798	96 537	107 454
Primes sur contrats d'assurance	42 875	82 873	41 740
Contrats d'entretien	94 700	54 694	64 026
Autres	86 858	17 837	50 189
Total	<u>853 063</u>	<u>849 001</u>	<u>918 430</u>

Échéances de comptabilisation en charges

	Commissions versées au garant de la dette bancaire	Primes sur contrats de swap	Primes sur contrats d'assurance	Contrats d'entretien	Autres	Total
2ème semestre 2011	51 584	10 917	42 875	69 220	48 937	223 533
2012	92 822	21 716	-	19 259	11 553	145 350
2013	80 995	21 656	-	4 196	10 918	117 765
2014	75 310	21 656	-	2 026	8 361	107 353
2015	68 923	9 853	-	-	5 661	84 437
2016	58 361	-	-	-	1 427	59 788
Au-delà	114 837	-	-	-	-	114 837
Total	<u>542 832</u>	<u>85 798</u>	<u>42 875</u>	<u>94 700</u>	<u>86 858</u>	<u>853 063</u>

Note 8. Capitaux propres

La variation des capitaux propres a été la suivante :

	Capital	Primes d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Total
31 décembre 2009	<u>17 804 375</u>	<u>10 682 630</u>	<u>1 780 438</u>	<u>100 000</u>	<u>6 816 654</u>	<u>9 680 360</u>	<u>46 864 457</u>
Affectation du résultat 2009	-	-	-	-	1 423 463	(9 680 360)	(8 256 897)
Résultat 31 décembre 2010	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>10 532 279</u>	<u>10 532 279</u>
31 décembre 2010	<u>17 804 375</u>	<u>10 682 630</u>	<u>1 780 438</u>	<u>100 000</u>	<u>8 240 117</u>	<u>10 532 279</u>	<u>49 139 839</u>
Affectation du résultat 2010	-	-	-	-	1 192 280	(10 532 279)	(9 340 000)
Résultat 30 juin 2011	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 461 001</u>	<u>5 461 001</u>
30 juin 2011	<u>17 804 375</u>	<u>10 682 630</u>	<u>1 780 438</u>	<u>100 000</u>	<u>9 432 397</u>	<u>5 461 001</u>	<u>45 260 841</u>

Au 30 juin 2011, le capital social est composé de 5.837.500 actions ordinaires d'une valeur nominale de 3,05 euros (identique au 31 décembre 2010). Il est entièrement libéré.

Les dividendes distribués au titre de l'affectation du résultat de l'exercice 2010 se sont élevés à 1,60 euros par action (1,50 euros par action au titre du résultat de l'exercice 2009), soit un montant total de 9.340.000 euros (8.756.250 euros versés au cours de l'exercice 2010).

Note 9. Provisions pour charges et passifs éventuels

Nature et variation des provisions pour charges

La nature et la variation des provisions pour charges qui sont inscrites au passif du bilan en application des principes décrits en note 1, se présentent comme suit :

	31 décembre	Dotations	Reprises		30 juin
	2010		Utilisées	Non Utilisées	2011
Provision pour engagements sociaux	382 357	13 717	(45 533)	-	350 541
Provision pour obligation de maintien en bon état du domaine concédé	997 763	55 291	-	-	1 053 054
Total	<u>1 380 120</u>	<u>69 008</u>	<u>(45 533)</u>	<u>-</u>	<u>1 403 595</u>

Analyse de la provision pour engagements sociaux

La provision pour engagements sociaux s'analyse comme suit :

	30 juin 2011	31 décembre 2010	30 juin 2010
Dette actuarielle relative aux indemnités de départ à la retraite	398 991	397 202	325 922
Juste valeur des actifs placés en garantie de la dette actuarielle	<u>(298 744)</u>	<u>(294 359)</u>	<u>(240 666)</u>
Dette actuarielle nette relative aux indemnités de départ en retraite	100 247	102 843	85 256
Dette actuarielle relative au dispositif CATS	219 182	248 577	-
Dette actuarielle au titre des médailles du travail	31 112	30 937	41 134
Total provision pour engagements sociaux	<u>350 541</u>	<u>382 357</u>	<u>126 390</u>

Le montant net de la dette actuarielle a évolué comme suit au cours de la période :

	30 juin 2011	31 décembre 2010	30 juin 2010
Dette actuarielle nette à l'ouverture	382 357	115 057	115 057
Charge / produit estimé(e) au cours de la période	18 102	335 470	14 931
Prestations servies au cours de la période	(45 533)	(9 401)	-
Versement effectué à une compagnie d'assurance en couverture de l'engagement	-	(50 000)	-
Rémunération des actifs placés en garantie de la dette actuarielle	(4 385)	(8 769)	(3 598)
Dette actuarielle nette à la clôture	<u>350 541</u>	<u>382 357</u>	<u>126 390</u>

(i) Indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

Le taux d'actualisation retenu pour évaluer la dette actuarielle au 30 juin 2011 est égal à 4% (taux identique au 31 décembre 2010) et le taux de progression des salaires retenu est de 2% (taux identique au 31 décembre 2010). Cette dette actuarielle est estimée sur une hypothèse d'un âge de départ à la retraite à 65 ans (hypothèse identique au 31 décembre 2010) à l'initiative du salarié. L'évaluation tient également compte de la mortalité avant l'âge de départ à la retraite (utilisation des tables de mortalité TH00-02 pour les hommes et TF00-02 pour les femmes) et de la probabilité que le salarié quitte l'entreprise avant la date de son départ à la retraite. De plus, la société applique un taux de charges sociales de 50% au calcul du montant de la dette actuarielle.

La dette actuarielle relative aux médailles du travail est, quant à elle, déterminée sans charges sociales dans la mesure où elle respecte les conditions de non assujettissement.

Les versements effectués à une compagnie d'assurance en couverture de l'engagement de la société vis-à-vis de ses salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite, tout comme les remboursements obtenus au titre des prestations servies, sont enregistrés en résultat au sein des rubriques « salaires et traitements » et « charges sociales ».

(ii) CATS

Le taux d'actualisation retenu pour évaluer la dette actuarielle relative au dispositif CATS au 30 juin 2011 est égal à 2,5% (taux identique au 31 décembre 2010). Cette dette actuarielle est estimée en prenant en compte l'ensemble des salariés susceptibles de bénéficier de cet accord et pour lesquels il existe, à la clôture considérée, une probabilité suffisante qu'ils opteront pour ce dispositif (soit 3 personnes sur un total de 4 salariés susceptibles de bénéficier de cet accord).

Analyse de la provision pour obligation de maintien en bon état du domaine concédé

La provision pour obligation de maintien en bon état du domaine concédé s'analyse comme suit par nature de dépenses :

	30 juin 2011	31 décembre 2010	30 juin 2010
Coûts liés à la chaussée	<u>1 053 054</u>	<u>997 763</u>	<u>942 472</u>
Total	<u><u>1 053 054</u></u>	<u><u>997 763</u></u>	<u><u>942 472</u></u>

Aucune dépense se rapportant à cette provision n'est survenue au cours du semestre (aucune dépense au titre de l'exercice 2010).

Passifs éventuels

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal ayant porté sur les exercices 2007 et 2008 en matière d'impôt sur les sociétés et les exercices 2007, 2008 et 2009 en matière de TVA. Le montant des redressements faisant l'objet de procédures de contestation s'élève à 47.430 euros (hors intérêts) et n'a pas été provisionné au 30 juin 2011.

Note 10. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Analyse par nature

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'analysent comme suit :

	30 juin 2011	31 décembre 2010	30 juin 2010
Emprunts liés à la convention de crédit	<u>51 482 500</u>	<u>54 685 000</u>	<u>57 705 000</u>
Intérêts courus sur emprunts	<u>35 308</u>	<u>40 005</u>	<u>39 576</u>
Total	<u><u>51 517 808</u></u>	<u><u>54 725 005</u></u>	<u><u>57 744 576</u></u>

Échéances de remboursement

Les échéances de remboursement au 30 juin 2011 sont les suivantes :

	<u>Total</u>
2ème semestre 2011	3 202 500
2012	6 770 000
2013	5 410 000
2014	5 490 000
2015	5 310 000
2016	5 310 000
Au-delà	<u>19 990 000</u>
Total	<u><u>51 482 500</u></u>

Intérêts

L'emprunt supporte un taux variable fonction de l'Euribor 6 mois majoré de 0,65%, non compris la commission de 0,35% versée au garant de la dette (voir ci-dessous).

La convention de crédit prévoit que 85% de l'en-cours de dette contractée à taux variable doit faire l'objet d'une couverture de taux pour limiter les risques engendrés par la variabilité du taux. A cet effet, la société dispose au 30 juin 2011 des instruments suivants :

- un swap d'un montant notionnel amortissable de 20.000.000 euros au 30 juin 2011 (25.500.000 euros au 31 décembre 2010), mis en place en 2005 et venant à échéance en juin 2015, permettant à la société de payer le taux Euribor 4 ans compris dans un tunnel de taux allant de 2,65% à 5,70%, en contrepartie du taux variable Euribor 6 mois. La juste valeur de ce swap s'élève à -699.694 euros au 30 juin 2011 (-1.019.822 euros au 31 décembre 2010) ;
- un swap d'un montant notionnel amortissable de 23.760.000 euros au 30 juin 2011 (20.990.000 euros au 31 décembre 2010), mis en place en juin 2009 et venant à échéance en juin 2015, permettant à la société de payer le taux Euribor 6 mois compris dans un tunnel de taux allant de 1,35% à 4,45%, en contrepartie du taux Euribor 6 mois. La juste valeur de ce swap s'élève à 27.219 euros au 30 juin 2011 (27.112 euros au 31 décembre 2010).

Clause de déchéance du terme

Selon la convention de crédit conclue le 16 juin 2003, les événements suivants constituent des cas d'exigibilité anticipée de la dette : non-paiement, violations d'obligations, déclaration inexacte, manquement croisé, insolvabilité, cessation ou changement ou suspension d'activité, procédure de redressement judiciaire ou liquidation judiciaire, nomination d'administrateurs provisoires ou de conciliateurs ou de mandataires liquidateurs, existence de mesures conservatoires ou d'exécution prises par des créanciers, illégalité, procédure d'alerte, contentieux constituant un changement significatif défavorable, perte de la concession, perte des documents de sûreté, résiliation et violation d'une loi applicable.

Sûretés consenties

En vertu des conventions relatives aux sûretés, la société s'engage à consentir à Natixis en qualité d'agent intercréancier et agent de crédit, à la Banque Européenne d'Investissements en qualité d'agent de crédit, et à CIFGE en qualité de garant, les sûretés suivantes :

- le nantissement de tous les droits, titres et intérêts, présents ou futurs, certains ou éventuels relatifs aux comptes bancaires de la société et figurant à l'actif du bilan de la société pour un montant total de 9.057.570 euros au 30 juin 2011 (13.096.948 euros au 31 décembre 2010) ;
- le nantissement du compte d'instruments financiers et des instruments financiers dont la société est titulaire, ainsi que tous les fruits et produits qui y sont attachés ;
- la cession de la créance de la société à l'égard de la ville de Marseille correspondant à l'indemnité de rachat qui serait versée par le concédant conformément à l'article 63 du cahier des charges de la concession en cas de rachat de la concession avant son terme (voir note 20).

Garantie obtenue auprès d'un organisme de garantie financière

La société verse à un organisme de garantie financière, CIFGE, une commission égale à 0,35% de l'en-cours de crédit destinée à garantir le service de la dette bancaire. Cette commission a été versée à hauteur de 60% de son montant total au cours du premier semestre 2003. Le solde de 40% est versé selon un échéancier parallèle à celui des remboursements d'emprunt. La commission est prise en charge en résultat financier en tant que complément aux intérêts versés sur la dette bancaire.

La partie de la commission versée par avance figure en charges constatées d'avance à l'actif et est reprise en résultat au cours de la période concernée par la garantie. Celle-ci prendra fin en 2020, date du dernier remboursement de la dette bancaire.

Note 11. Dettes fiscales et sociales

	30 juin 2011	31 décembre 2010	30 juin 2010
Impôt sur les bénéfices	8 344	294 842	206 965
Participation des salariés	129 729	365 578	204 781
Dettes vis-à-vis des organismes sociaux	461 569	345 481	387 633
Taxe sur la Valeur Ajoutée	740 267	676 548	773 244
Autres	462 722	335 553	331 491
Total	1 802 631	2 018 002	1 904 114

La dette d'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2011 correspond au montant de la dette inscrite au passif du bilan de la société en contrepartie de la charge d'impôt du semestre (soit 2.872.809 euros) nette des acomptes d'impôt versés à l'administration fiscale au cours du semestre pour un montant total de 2.864.465 euros.

Note 12. Autres dettes

	30 juin 2011	31 décembre 2010	30 juin 2010
Concours bancaires courants	7 396	4 972	4 542
Dépôts et cautionnements	220 462	219 889	222 259
Autres	234 434	250 447	321 673
Total	462 292	475 308	548 474

Les dépôts et cautionnements représentent les montants versés par les clients lors de la souscription des abonnements TIS et la remise des badges correspondants ; ils sont remboursés à l'occasion de la résiliation de ces abonnements ou constatés en produit en cas de perte du badge.

Note 13. Produits constatés d'avance*Analyse par nature*

	30 juin 2011	31 décembre 2010	30 juin 2010
Indemnités reçues pour l'exploitation de réseaux de télécommunications	57 465	69 152	80 840
Conventions de communication	16 105	16 388	16 029
Autres	105 315	-	17 434
Total	178 885	85 540	114 303

Les indemnités reçues pour l'exploitation des réseaux de télécommunications ont été perçues lors de la mise en place des conventions d'exploitation, elles sont comptabilisées dans les prestations annexes incluses dans le chiffre d'affaires, au fur et à mesure de l'écoulement du temps jusqu'au terme des contrats.

Echéances de comptabilisation en produits

	Produits à rapporter aux résultats futurs
2ème semestre 2011	131 393
2012	25 091
2013	22 401
Total	178 885

Note 14. Échéances des créances d'exploitation et des dettes d'exploitation

Les créances clients et les autres créances d'exploitation ont des échéances à moins d'un an.
Les dettes d'exploitation ont des échéances à moins d'un an.

Note 15. Chiffre d'affaires

Recettes de péages

Les recettes péages enregistrées en chiffre d'affaires correspondent aux montants des péages hors taxes perçus sur le tunnel principal concédé.

Les recettes péages du premier semestre 2011 correspondent au passage de 8.056.847 véhicules (8.067.842 véhicules pour le premier semestre 2010) au tarif moyen de 2,524 euros toutes taxes comprises (2,525 euros toutes taxes comprises pour le premier semestre 2010). Le tarif de base du passage hors remises s'élève à 2,60 euros toutes taxes comprises depuis le 1^{er} juillet 2008.

Prestations annexes

Le chiffre d'affaires des activités annexes recouvre principalement :

- des refacturations de coûts à la Société Prado Sud, société concessionnaire du futur tunnel qui reliera l'actuel tunnel Prado Carénage au rond point de l'avenue du Prado ;
- les loyers reçus pour l'exploitation de réseaux de télécommunications.

Note 16. Autres produits et charges, nets

	<u>Premier semestre 2011</u>	<u>Premier semestre 2010</u>
Charges :		
- coûts des réparations sur dégâts causés par des tiers	(16 639)	(18 498)
- comptabilisation en pertes de créances clients	(19 964)	(20 822)
- redevances vis-à-vis de la Communauté Urbaine	(76 572)	(76 279)
- divers	(573)	(891)
Produits :		
- indemnités d'assurance reçues	11 192	29 835
- divers	2 601	1 977
Produits (charges) nets	<u><u>(99 955)</u></u>	<u><u>(84 678)</u></u>

Les dépenses de réparations engagées par la société suite à des sinistres pris en charge par les compagnies d'assurance sont présentées au sein du poste "autres charges". Cette présentation permet de mettre en regard les dépenses externes supportées par la société suite à la survenance de sinistres et les indemnités d'assurance correspondantes reçues.

Note 17. Résultat financier

	<u>Premier semestre 2011</u>	<u>Premier semestre 2010</u>
Charges d'intérêts sur emprunts	(522 518)	(488 408)
Produits (charges) d'intérêts des instruments de couverture nets	(174 751)	(260 417)
Charges financières liées au refinancement des emprunts mis en place en 2003 et rapportées en résultat (cf. note 6)	(31 366)	(33 425)
Commissions versées au garant de la dette bancaire et frais liés	(122 629)	(136 532)
Produits issus des placements de la trésorerie	30 776	10 086
Autres produits (charges) financiers	89 651	2 650
Résultat financier	<u>(730 837)</u>	<u>(906 046)</u>

Note 18. Résultat exceptionnel

	<u>Premier semestre 2011</u>	<u>Premier semestre 2010</u>
Prix de cession des immobilisations cédées	5 500	9 600
Valeur nette comptable des immobilisations cédées ou sorties de l'actif	(4 431)	(8 578)
Autres produits (charges) exceptionnels	(23)	(174)
Résultat exceptionnel	<u>1 046</u>	<u>848</u>

Le résultat exceptionnel est principalement composé de produits de cession d'immobilisations cédées ainsi que de leur valeur nette comptable correspondante.

Note 19. Impôt sur les bénéfices

Le taux effectif d'impôt, tel que défini en note 1 et ayant servi à la détermination de la charge d'impôt enregistrée dans les comptes intermédiaires au 30 juin 2011, s'élève à 33,89% (34,95% au 30 juin 2010), à comparer à un taux d'impôt en vigueur de 34,43% pour le premier semestre 2011 (identique pour le premier semestre 2010).

Note 20. Engagements financiers

En dehors des engagements relatifs aux instruments de couverture des risques liés aux variations des taux d'intérêts décrits en note 10, les engagements financiers de la société sont les suivants :

- (a) La société a consenti une caution à la ville de Marseille au titre de l'exploitation pour un montant de 152.449 euros.
- (b) Le concédant a la faculté à compter de 2015 et moyennant un préavis d'un an de racheter la concession. En cas de rachat, le concessionnaire aura droit à une indemnité pour manque à gagner égale à la moyenne des produits nets réalisés pendant les sept dernières années précédant la date de rachat déduction faite des deux années les moins favorables au concessionnaire, multipliée par le nombre d'années restant à courir jusqu'à l'expiration normale de la concession.

Note 21. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations brutes des dirigeants de la société ont représenté 95.171 euros au cours du premier semestre 2011 (98.048 euros au cours du premier semestre 2010).

Note 22. Ventilation de l'effectif

Statuts	Effectif moyen	
	Premier semestre 2011	Premier semestre 2010
Cadres	7	7
Agents de maîtrise	30	31
Employés	28	27
Total	65	65



KPMG Audit
480, avenue du Prado
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Société Marseillaise du Tunnel Prado-Carénage S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur
l'information financière semestrielle 2011

Période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011
Société Marseillaise du Tunnel Prado-Carénage S.A.
BP 40 - 13448 Marseille Cantini Cedex
Ce rapport contient 26 pages
Référence : GM-101-126



KPMG Audit
480, avenue du Prado
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Société Marseillaise du Tunnel Prado-Carénage S.A.

Siège social : BP 40 - 13448 Marseille Cantini Cedex
Capital social : €. 17.804.375

Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle 2011

Période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la Société Marseillaise du Tunnel Prado-Carénage S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Marseille, le 30 août 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Georges Maregiano
Associé

SOCIETE MARSEILLAISE DU TUNNEL PRADO CARENAGE

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2011

Sur le premier semestre 2011, le trafic et le chiffre d'affaires sont stables. Le nombre de véhicules sur les 6 premiers mois de l'année 2011 atteint 8.056 847 (8.067.842 véhicules pour le premier semestre 2010).

La croissance du trafic est pénalisée par les fermetures de nuit du tunnel du Vieux Port qui alimente le tunnel du Prado Carénage.

Le chiffre d'affaires s'établit à 17,25 M€, stable par rapport au 1^{er} semestre 2010, le tarif de péage étant inchangé depuis le 1^{er} juillet 2008.

(M€ HT)	1 ^{er} SEM 2011	1 ^{er} SEM 2010	Variation
Chiffre d'affaires	17,25	17,26	-0,1 %
Dont Recettes de péages	17,02	17,04	-0,1 %
Dont Prestations annexes	0,23	0,22	+ 3,8 %

FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Poursuite du désendettement.

Remboursement au cours du premier semestre 2011 à hauteur de 3.203 K€, l'endettement de la société s'élevait à 51,5 M€ au 30 juin 2011.

Depuis 2010, les échéances annuelles portent sur des montants de l'ordre de 5 à 6 M€ et ce jusqu'en 2020.

Du fait du désendettement, mais également du fait de la faiblesse des taux d'intérêts, le résultat financier continue de s'améliorer sensiblement passant de -906 K€ à -731 K€ entre le 1^{er} semestre 2010 et le 1^{er} semestre 2011.

Dégradation de la notation du garant

La dégradation de la notation du garant du crédit bancaire CIFGE entraine un surcout de 68 K€ au titre du 1^{er} semestre 2011, conformément aux dispositions de la

convention de crédit. Toutefois une partie de ce surcote s'impute sur la commission du garant et la charge nette complémentaire inscrite dans les comptes semestriels est ainsi de 34 K€.

Stabilité du résultat net

Le résultat net s'établit à 5.461 K€ stable par rapport au premier semestre de l'exercice précédent.

Tunnel Prado Sud

Après la réalisation des déviations de réseaux, la société concessionnaire a lancé les travaux de construction du tunnel à la fin du mois de juin 2010.

La zone d'échangeur du Prado ainsi que les aires de stationnement pour le personnel et la clientèle sont impactés par les travaux.

Sur le dernier trimestre 2010 et le premier trimestre 2011, une bretelle de sortie a dû être condamnée pour permettre des accès chantier.

Renouvellement de l'autorisation d'exploitation

A l'issue d'un processus ayant duré 2 ans, consistant à mettre à jour le dossier sécurité, et après passage en commission nationale d'évaluation de sécurité des ouvrages routiers (CNESOR) et en commission départementale, le préfet a renouvelé l'autorisation d'exploitation pour une durée de 6 ans.

LES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Le trafic

La faiblesse de l'activité économique, la fermeture du tunnel du Vieux Port de nuit pour rénovation ainsi que les travaux pour le tunnel Prado Sud sur la plateforme de péage supérieur en juillet, août et septembre impactent négativement le trafic et l'hypothèse d'une croissance de 1% sur l'année retenue pour le budget 2011 risque de ne pas être tenue.

LES PERSPECTIVES

Conformément au contrat de concession qui indexe le tarif de péage sur l'inflation, le tarif de péage est passé à 2,6 € le 1^{er} juillet 2008. Du fait de la faiblesse de l'inflation, il n'y aura pas de changement de tarif en 2011, l'augmentation de 10 cts interviendra au 1^{er} janvier 2012.



Marseille, le 24 octobre 2011

Attestation du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J.FERON
Directeur Général